

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00469

Numéro SIREN : 351 601 729

Nom ou dénomination : FRUCTIDOR SNC

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005801

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT-ETIENNE

Date : 15/07/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005801**
n° de gestion : **1989B00469**
n° SIREN : **351 601 729 RCS Saint-Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 15/07/2020
à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

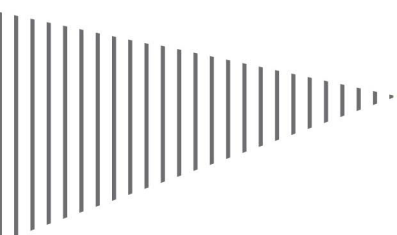
FRUCTIDOR SNC
1 Cours Antoine Guichard 42000 SAINT-ETIENNE

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels





Fructidor S.N.C.
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Fructidor S.N.C.

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Fructidor S.N.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fructidor S.N.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la gérance le 28 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Immobilisations corporelles » et « Dépréciation des immobilisations corporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe exposent des principes retenus concernant la comptabilisation et l'évaluation des immobilisations corporelles.

La note « Stocks » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités afférentes à la valorisation des stocks, la valeur d'inventaire du stock étant principalement définie par rapport aux perspectives de ventes, eu égard aux conditions de marché.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables mentionnées ci-dessus et le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou



événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Alexis Hurtrel

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

FRUCTIDOR

Société en nom collectif

1 COURS ANTOINE GUICHARD CS 50306 42008 SAINT ETIENNE CEDEX 1

DATE DE CLOTURE : 31/12/2019

BILAN

FRUCTIDOR

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains	6 477 260	531 872	5 945 388	3 988 834
Constructions	2 985 564	685 135	2 300 429	7 573 916
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	1 922		1 922	26 826
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	9 464 745	1 217 007	8 247 739	11 589 576
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	6 803 876		6 803 876	6 803 876
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	159 600		159 600	159 600
TOTAL immobilisations financières	6 963 476		6 963 476	6 963 476
Total Actif Immobilisé (II)	16 428 221	1 217 007	15 211 214	18 553 052
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 002 481	128 526	2 873 955	6 067 293
Marchandises				
TOTAL Stock	3 002 481	128 526	2 873 955	6 067 293
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	379 801	157 666	222 135	327 998
Autres créances	1 963 708	25 418	1 938 291	31 787 451
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 343 509	183 084	2 160 425	32 115 449
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités				3 760
TOTAL Disponibilités				3 760
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	5 345 990	311 610	5 034 380	38 186 502
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	21 774 211	1 528 616	20 245 595	56 739 554

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 10 009 932	10 009 932	10 009 932
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			12 018
Ecart de réévaluation	d'équivalence		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		122
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves			122
Report à nouveau		-6 641 967	-5 291 443
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		4 402 021	-1 362 664
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		401 254	1 085 985
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		8 171 241	4 453 950
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		272 595	431 013
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		272 595	431 013
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	53 154	73 363
TOTAL Dettes financières		53 154	73 363
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		435 590	128 635
Dettes fiscales et sociales		22 169	41 020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		92 868	2 160
Autres dettes		11 197 978	51 609 412
TOTAL Dettes d'exploitation		11 748 605	51 781 228
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		11 801 759	51 854 591
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		20 245 595	56 739 554

COMPTE DE RESULTAT

FRUCTIDOR

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				950 000
Production vendue biens				
Production vendue services	609 192		609 192	1 267 870
Chiffres d'affaires nets	609 192		609 192	2 217 870
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			399 997	1 445 414
Autres produits			194 421	316 634
Total des produits d'exploitation (I)			1 203 610	3 979 917
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-3 193 339	-802 051
Variation de stock (marchandises)			3 193 339	1 421 170
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			163 213	425 978
Impôts, taxes et versements assimilés			165 478	369 675
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	113 700	330 022
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		111 832	408 372
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		121 207	451 054
Autres charges			969	136 102
Total des charges d'exploitation (II)			676 400	2 740 322
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			527 210	1 239 595
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			55 183	130 040
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			55 183	130 040
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			211 988	333 459
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			211 988	333 459
RÉSULTAT FINANCIER			-156 805	-203 419
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			370 405	1 036 176

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 278 570	5 703 462
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 380 195	1 776 878
Total des produits exceptionnels (VII)	13 658 765	7 480 340
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 300 609	8 835 493
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 169 316	1 043 687
Total des charges exceptionnelles (VIII)	8 469 925	9 879 180
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	5 188 840	-2 398 840
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	1 157 223	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	14 917 558	11 590 297
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 515 536	12 952 961
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 402 021	-1 362 664

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

FRUCTIDOR

I. Faits caractéristiques

Durant l'exercice 2019, la SNC Fructidor a cédé plusieurs sites dont :

Le Rouret,

Aurillac,

Perpignan,

St Pierre de Chandieu,

Massena Vénétie,

Nanterre

Ces opérations ont entraîné un résultat positif de 5 333 944 €.

La société Fructidor a procédé à des reclassements d'une partie de ses stocks en immobilisations, notamment les sites de Amilly, Albertville, Vulaine sur Seine, Brassac les Mines, Bourg d'Oisans.

Elle a également acquis le site de Maule qui a été comptabilisé en stock début d'exercice 2019 pour un montant de 1 015 000 €.

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2019 sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les estimations pourront s'écarter des réalisations.

La société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont :

- les hypothèses retenues dans l'estimation des dépréciations des créances clients,
- les provisions pour risques et charges en considération des éléments contractuels et juridiques.

Les états financiers, ainsi que les notes annexes sont présentés en euros, sauf mention contraire.

A - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Bâtiments, constructions (Gros œuvre)	50 ans
Étanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Agencements, modifications ou transformation de locaux	10 à 25 ans
Agencements des terrains	20 à 40 ans
Matériels et outillages	5 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobilier de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, Aménagements, Installations	10 ans

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fiscalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissements dérogatoires.

B - Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Pour l'ensemble des terrains et constructions, les valeurs nettes comptables ainsi déterminées sont comparées aux valeurs qui ressortent des expertises auxquelles notre société fait procéder, de manière régulière par des experts indépendants. Lorsqu'il apparaît que ces dernières valeurs sont inférieures aux valeurs nettes comptables une dépréciation est constituée si, après analyse complémentaire, la réalité de la dépréciation latente est confirmée.

C - Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une dépréciation ramène ceux-ci à leur valeur actuelle si celle-ci lui est inférieure.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées.

Les dépôts et cautions figurent au bilan à la VNC.

D - Stocks

Les valeurs d'exploitation prennent en compte les terrains destinés à la vente ou à la construction, les travaux en cours et les frais annexes afférents. Les terrains sont comptabilisés à leur coût d'achat et comprennent :

- les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes,...)
- les frais de voirie, de réseaux et d'aménagement.

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production (charges directes de construction), selon la méthode de l'achèvement.

Des provisions pour dépréciations des stocks sont constituées lorsque la valeur des éléments d'actif constatée à la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable. Elles sont estimées à partir de la valeur d'inventaire qui est elle-même définie en tenant compte de la situation du marché et des perspectives de ventes.

E - Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

F - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux produits de cessions de projets de promotion immobilière ou de stocks immobiliers, reconnus à l'achèvement du projet et également de loyers.

G - Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et charges afférents aux activités ordinaires de la société, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement desdites activités.

H - Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, des activités courantes de la société.

COMMENTAIRES SUR LE CONTENU DE CERTAINS POSTES

FRUCTIDOR

I. Chiffre d'affaires

Il n'y a pas de chiffre d'affaires relatif à des ventes de biens immobiliers en 2019. En 2018 celui-ci s'élevait à 950 000 €.

Le chiffre d'affaires concernant les locations immobilières s'élève à 609 192 € contre 1 267 870 € en 2018. Cette baisse s'explique par la cession de sites fin 2018 et durant l'exercice 2019.

II. Résultat d'exploitation

En euros

Produits d'exploitation	2019	2018
Production immobilisée	0	0
Reprise sur amort.et provisions	398 800	1 445 414
Transfert de charges	1 197	0
Autres produits	194 421	316 634
TOTAL	594 418	1 762 048

Les provisions pour risques divers ont fait l'objet d'une reprise pour 135 578 €.

La provision pour dépréciation des comptes clients a été reprise pour un montant de 263 222 € suite au règlement du litige ayant donné lieu à recouvrement de 263 000 €.

Certaines charges et taxes ont été refacturées aux locataires et notamment les taxes foncières pour 94 886 €.

En euros

Charges d'exploitation	2019	2018
Achats et variation des stocks	0	-619 119
Autres achats et charges externes	-163 213	-425 978
Impôts et taxes	-165 478	-369 675
Dotations d'exploitation	-346 739	-1 189 448
Autres charges	-969	-136 102
TOTAL	-676 399	-2 740 322

La société paye différentes charges liées à l'exploitation de certains sites (honoraires de gestion, charges locatives et d'entretien, de publicité,...).

III. Résultat financier

En euros

Résultat financier	2019	2018
Revenu des créances irrécouvrables	0	132
Produits des intérêts sociétés apparentées	55 183	129 908
Charges d'intérêts sociétés apparentées	-126 550	-257 388
Résultat déficitaire SCI Boissy 2	-85 439	-76 071
TOTAL	-156 806	-203 419

Les comptes courants associés font l'objet d'un calcul d'intérêt. Le taux moyen pour l'année 2018 est de 0,5%. Pour l'année 2019 le taux moyen des intérêts est également de 0,5%. La société comptabilise les résultats déficitaires de l'année antérieure de sa filiale, la SCI Boissy 2, à hauteur de sa quote-part de détention, soit 55%.

IV. Résultat exceptionnel

En euros

Résultat exceptionnel	2019	2018
Produits cessions éléments actifs	12 278 570	5 703 462
Reprises amortissements dérogatoires	886 468	924 403
Reprises provisions	493 727	852 475
Dotations amortissements dérogatoires	-201 736	-566 307
Dotations aux amort.et provisions	-967 580	-477 380
Valeur comptable des éléments actifs cédés	-7 300 609	-8 835 493
TOTAL	5 188 840	-2 398 840

Les résultats de cessions d'actifs correspondent aux cessions des sites mentionnés au § 1 "faits caractéristiques".

Les dotations aux provisions comprennent les amortissements dérogatoires, des provisions pour risques et des dépréciations sur immobilisations.

V. Impôt sur les bénéfices

Au 31 décembre 2019, la SNC Fructidor dégage un résultat comptable bénéficiaire. Après les déductions et les réintégrations fiscales elle demeure bénéficiaire pour un montant de 3 740 741€.

VI. Fiscalité différée

La société Fructidor ne dispose plus au 31.12.2019 de déficit fiscaux, ces derniers ont été imputés sur le bénéfice fiscal de l'exercice en cours.

VII. Intégration fiscale

La société FRUCTIDOR fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est CASINO, GUICHARD-PERRACHON SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à CASINO, GUICHARD-PERRACHON SA ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société FRUCTIDOR comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû comme en l'absence d'intégration fiscale.

VIII. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	0	0	
Terrains			4 216 900	0	4 104 336	
Constructions	Sur sol propre	8 358 990	0	177 306		
	Sur sol d'autrui	0	0	0		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	652 632	0	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0		
	Matériel de transport	0	0	0		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0		
Immobilisations corporelles en cours			26 826	0	51 685	
Avances et acomptes			0	0	0	
TOTAL (III)			13 255 349	0	4 333 327	
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	
Autres participations			6 803 876	0	0	
Autres titres immobilisés			0	0	0	
Prêts et autres immobilisations financières			159 600	0	0	
TOTAL (IV)			6 963 476	0	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			20 218 824	0	4 333 327	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	0	0	0
Terrains			0	1 843 976	6 477 260	0
Constructions	Sur sol propre	0	5 550 733	2 985 564	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	
	Installations générales, agencements et	0	652 632	0	0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours			0	76 590	1 922	0
Avances et acomptes			0	0	0	0
TOTAL (III)			0	8 123 931	9 464 745	0
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0	0
Autres participations			0	0	6 803 876	0
Autres titres immobilisés			0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	0	159 600	0
TOTAL (IV)			0	0	6 963 476	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	8 123 931	16 428 221	0

IX. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains			98 533	5 521	100 945	3 109	
Constructions	Sur sol propre		1 260 733	101 041	954 487	407 287	
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements		117 795	7 138	124 933		
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1 477 061	113 700	1 180 366	410 396	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 477 061	113 700	1 180 366	410 396	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Solde
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre	201 736			886 468			-684 731
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.	201 736			886 468			-684 731
Acquis. de titres							
TOTAL				886 468			-684 731
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

X. Commentaires sur l'actif immobilisé

A - Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles s'explique par la cession de plusieurs sites, et le reclassement de certains sites en immobilisations (voir § 1).

B - Immobilisations financières

La société a procédé, en application des principes comptables décrits dans les sections introductives de l'annexe, à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en retenant soit une valorisation sur la base de l'actif net réévalué, soit une valeur d'utilité résultant des flux de trésorerie attendus.

Les titres de participations concernent les SCI du C/C Boissy 2, SAS Siagne Nord, SAS La Roubine, SAS Praxidice dans lesquelles la société Fructidor a pris des participations, voir tableau des filiales et participations ci-joint.

C - Stocks

La variation de stock pour une valeur de -3 193 338 € entre l'exercice 2018 et 2019 s'explique par l'acquisition du site de Maule et le reclassement des stocks en immobilisations de plusieurs sites (voir § 1).

XI. Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immos financières				159 600	159 600		
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				159 600	159 600		
Clients douteux ou litigieux				217 192	217 192		
Autres créances				162 609	162 609		
Créances représentatives de titres prêtés							
Personnel et comptes rattachés							
Securité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			206 571	206 571		
	Autres impôts						
	Etat - divers			17 686	17 686		
Groupes et associés				381 662	381 662		
Débiteurs divers				1 357 790	1 357 790		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 343 509	2 343 509		
Charges constatées d'avance							
TOTAL DES CREANCES				2 503 109	2 503 109		
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
an à l'origine							
à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers				53 154	53 154		
Fournisseurs et comptes rattachés				435 590	435 590		
Personnel et comptes rattachés							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			20 444	20 444		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			1 725	1 725		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				92 868	92 868		
Groupes et associés				11 155 406	11 155 406		
Autres dettes				42 572	42 572		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAL DES DETTES				11 801 759	11 801 759		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice							

XII. Commentaires sur les créances

Les autres créances comportent des créances de TVA pour un montant de 206 571 €. Les comptes sociétés apparentées s'élèvent à 381 662 €.

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement de CASINO FINANCE vers les filiales,
- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du Groupe, notamment :
- IGC pour un montant de 546 823 €.

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée «équilibrage», est effectuée périodiquement.

Le montant des produits à recevoir s'élève à 154 420 € et concernent des factures à établir pour un montant de 122 666 € , les intérêts des comptes courants pour 14 068 € et un dégrèvement de cvae demandé pour 17 686 €.

XIII. Commentaires sur les dettes

Les comptes sociétés apparentées s'élèvent à 11 155 406 €. Le montant des charges à payer quant à lui s'élève à 613 189 €, celles-ci sont composées essentiellement par des factures à recevoir pour 526 030 €, des intérêts des comptes courants pour 85 434 € et de la taxe foncière pour 1 725 €.

Les principales dettes des sociétés apparentées sont vis-à-vis de la SAS Casino Finance pour un montant de 8 805 303 €.

XIV. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 009 932						10 009 932
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 018		12 018				0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	122				-122		0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-5 291 443	0			-1 350 524		-6 641 967
Résultat de l'exercice	-1 362 664	4 402 021			1 362 664		4 402 021
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	1 085 985	0	684 731				401 254
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 453 950	4 402 021	696 749	0	12 018	0	8 171 240

L'assemblée générale, constatant que les comptes "réserves réglementées" et "primes d'émission" présentent un solde positif, décide d'apurer la perte de l'exercice s'élevant à - 1 362 664 €, par imputation sur le compte "réserves réglementées", à hauteur d'un montant de 122,45 € et sur le compte "primes d'émission" à hauteur d'un montant de 12 018 €. Le solde, soit -1 350 524 € est affecté au report à nouveau.

XV. Composition du capital social

Le capital social est composé de 10 009 932 actions au nominal de1 €.

Voici les différents associés :

Nom	% détention
IMMOBILIERE GROUPE CASINO	99,99%
SNC GERMINAL	0,01%
TOTAL	100,00%

XVI. Provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 085 985	201 736	886 468	401 254
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 085 985	201 736	886 468	401 254
Provisions pour litige				
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	431 013	467 953	626 371	272 595
TOTAL (II)	431 013	467 953	626 371	272 595
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	188 711	620 834	2 934	806 611
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	128 526			128 526
Provisions sur comptes clients	334 474	86 414	263 222	157 666
Autres provisions pour dépréciations		25 418		25 418
TOTAL (III)	651 711	732 666	266 156	1 118 220
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 168 709	1 402 355	1 778 995	1 792 069
Dont dotations et reprises d'exploitation		233 039	398 800	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 169 316	1 380 195	
dépréciations des titres mis en équivalence				

AUTRES INFORMATIONS

FRUCTIDOR

I. Eléments concernant les parties liées

Conformément au PCG (art.833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R.123 -198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

II. Opérations non inscrites au bilan

Catégories d'engagement	Montant au 31/12/2019	Montant au 31/12/2018
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions bancaires et personnelles	218 117	218 117
Nantissements		
Garanties de sociétés du Groupe	4 981 516	5 174 666
Autres	0	0
	5 199 633	218 117
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Annuités de crédit-bail		
Opérations financières diverses (ex : swaps)		
Sponsoring		
Autres		
	0	0
ENGAGEMENTS DONNES		
Cautions bancaires	218 117	218 117
Garanties diverses (ex : mobilisations de créances)		
Dividendes		
	218 117	218 117

III. Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société.

IV. Informations sur le Groupe Consolidant

CASINO GUICHARD PERRACHON SA
Société anonyme à Conseil d'Administration
1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2
N° SIRET : 554 501 171 32465

V. Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités du groupe Casino ont commencé à être affectées par le Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact sur ses états financier en 2020. A la date d'arrêté des comptes par le président des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

[illegible]

VII. Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
SAS LA ROUBINE	2 667 394	-244 970	50%	1 333 697	1 333 697	62 789			-11 661	
SAS SIAGNE NORD	5 444 388	4 100 859	50%	5 356 726	5 356 726			50 381	-34 005	
SCI BOISSY 2	1 524	-56 105	55%	1	1			14 226	-151 796	
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

FRUCTIDOR SNC

Société en nom collectif au capital de 10 009 932,00 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard 42000 SAINT-ETIENNE
351 601 729 RCS SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 8 JUIN 2020

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 4 402 021,48 euros, en totalité, au compte « Report à nouveau », qui après affectation présentera un solde débiteur de 2 239 945,18 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Extrait certifié conforme à l'original
P. ARPAL

